

Lundi 23 janvier 2023,

À Rennes

2022-2027 : la Région s'engage aux côtés des 8 territoires GALPA 8 M€ de fonds FEAMPA pour la transition maritime en Bretagne

Cette année s'ouvre une nouvelle programmation de fonds européens en faveur des territoires de l'UE. Côté mer, la Bretagne et ses 8 territoires maritimes, dits GALPA*, ont obtenu une enveloppe de 8 M€ du DLAL-FEAMPA** pour financer, d'ici à 2027, des projets innovants en faveur d'une économie bleue durable. Ce lundi, la Région, qui instruit les dossiers et les finance également, a invité les représentants des GALPA à signer de nouvelles conventions qui leur permettront de se lancer, sans tarder, dans de nouvelles actions. Ils ont été accueillis à Rennes par Daniel Cueff, vice-président à la mer et au littoral, qui, l'an dernier, a fait le tour des 8 territoires maritimes pour préparer avec les GALPA la période qui s'ouvre.

Les 8 territoires maritimes en question couvrent l'ensemble du littoral breton. Ils englobent **34 intercommunalités** et **plus de 2 millions d'habitants, soit 2/3 de la population bretonne.**

Le DLAL-FEAMPA, c'est du local et du concret !

Déjà sélectionnés dans le cadre du précédent programme européen DLAL-FEAMP, ils sont prêts à se lancer et à expérimenter de **nouveaux projets, collectifs et ancrés localement.** Les initiatives susceptibles d'être accompagnées doivent porter sur l'une des **6 thématiques éligibles au programme** :

- valorisation des ressources maritimes locales,
- préservation de l'environnement marin et littoral,
- économie circulaire,
- attractivité des métiers de la mer,
- éducation à la mer,
- gouvernance maritime et planification spatiale de la zone côtière.

Sur la période **2014-2020**, le programme DLAL-FEAMP a déjà fait ses preuves ! Il a permis de financer **plus de 180 projets concrets** dans les 8 territoires GALPA. Ceux-ci ont bénéficié de **16 M € d'aides publiques**, réparties à parité entre **les fonds européens et la Région.**

* GALPA : Groupe d'Actions Locales Pêche et Aquaculture

** DLAL-FEAMPA : Développement Local pour les Acteurs Locaux – Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture.

Retour sur les réalisations du DLAL FEAMP 2014-2020

- Aménagement dans la galerie de visite de la criée de **Roscoff**
- Restructuration du Marché aux huîtres de **Cancale**
- Aménagement de panneaux solaires sur un bateau de pêche, (GALPA Côte d'Emeraude, St Malo/Dinan)
- Réalisation d'une unité de traitement de l'eau de mer pour la purification collective des coquillages de la Rade de **Brest**
- Projet d'étude et d'outils de mesure sur le nombre, la taille et le poids des espèces halieutiques, par Thalos à **Lorient**
- Actions de valorisation et sensibilisation aux métiers maritimes (vidéos et témoignages), par le lycée maritime d'**Etel**
- Etude et mise en œuvre d'énergies renouvelables au service des exploitations ostréicoles, par les Chantiers Bretagne Sud (GALPA Auray/Vannes),
- Investissements collectifs au port de **Loguivy de la mer** en faveur des professionnels
- Aménagement scénographique au centre de découverte maritime Milmarin, à **Ploubalzanec**
- Création d'une application mobile pour découvrir la faune et la flore « Bernic&Clic » (GALPA de St Brieuc),
- Installation d'une ferme pour produire de la spiruline, (GALPA de St Brieuc),
- Aménagement d'un espace d'accueil du public dans la conserverie la Compagnie Bretonne, (GALPA de Cornouaille),
- Etude de captation des poissons de report, par l'association le Panier de la mer (GALPA de Cornouaille).

SERVICE PRESSE

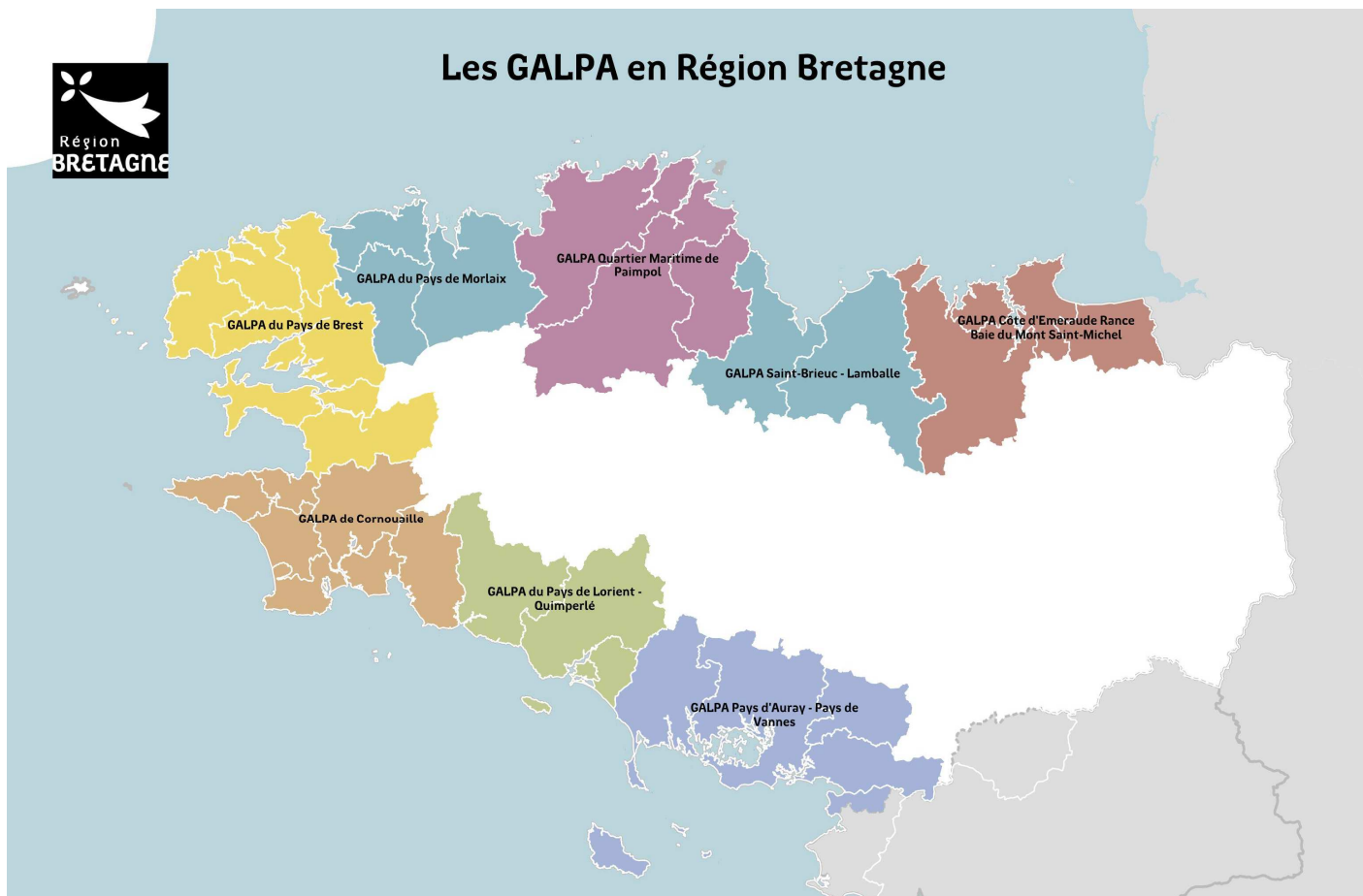
COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne /



Les GALPA en Région Bretagne



DLAL-FEAMPA 2023-2027 (8 M€ pour la Bretagne)

Les enveloppes financières obtenues par chacun des 8 territoires maritimes bretons oscillent entre **840 000 et 1,1 M€**, soit une **moenne d'1 M € par territoire**.

La Région abondera les fonds européens à parité comme elle l'a déjà fait sur le DLAL FEAMP 2014-2020.